

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2022-092

Séance du 08 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 24/10/2022
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 24/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

POUVOIRS

M. GAY Richard a donné pouvoir à Mme MARTIN GAJAC Corinne

ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

Mme Pascale GAUTIER WILL a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saone Rapport sur le prix et la qualité du service 2021

Monsieur le Maire expose que les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport annuel 2021 sur la qualité et le prix du service de l'eau potable.

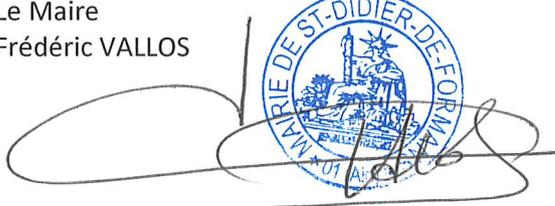
Messieurs Clément Petit et Baptiste Collet présentent les grandes lignes du rapport au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution de l'eau potable 2021 présenté par le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saone
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saone
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré
le 08 novembre 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



la secrétaire de séance
Pascale GAUTIER WILL

